

Conditions tarifaires Audio on Demand (AoD)

Offres gratuites*



* les offres financées par la publicité ne sont pas considérées comme gratuites

1. Flux audio commerciaux

Flux audio commerciaux à des fins publicitaires, de promotion d'image et de ventes (p.ex. pour sites Internet de sociétés)

1.1 Enregistrement - reproduction (par enregistrement et par serveur)

Redevance	Redevance pour de la musique Mood
CHF 0.135 / sec. (redevance minimale : CHF 32.50)	CHF 0.405 / sec. (redevance minimale : CHF 97.50)

La redevance plus élevée pour de la musique Mood comprend outre les droits d'auteur également les droits voisins ainsi que le droit de synchronisation.

1.2 Mise à disposition gratuite de flux audio propres et de tiers par site web (domaine)

a) SITES INTERNET : Selon les visites (nombre moyen de visites sur les sites par mois)

Montants forfaitaires pour tous les flux audio sur vos <u>sites Internet</u>	Visites	1-9 flux audio	10 flux audio et plus
	Jusqu'à 5'000	CHF 15.00 par mois	CHF 30.00 par mois
	5'001 – 10'000	CHF 37.50	CHF 75.00
	10'001 – 50'000	CHF 62.50	CHF 125.00
	50'001 – 100'000	CHF 125.00	CHF 250.00
	100'001 – 500'000	CHF 250.00	CHF 500.00
	500'001 – 1 mio.	CHF 500.00	CHF 1'000.00
	1 – 3 mio.	CHF 1'000.00	CHF 2'000.00
	3 – 5 mio.	CHF 1'500.00	CHF 3'000.00
	Plus de 5 mio.	CHF 2'000.00	CHF 4'000.00

b) MEDIAS SOCIAUX : Selon les clics (nombre moyen de clics sur des flux audio par mois)

Montants forfaitaires pour tous les flux audio sur vos <u>médias sociaux</u>	Clics *	1-9 flux audio	10 flux audio et plus
	Jusqu'à 15'000	CHF 15.00 par mois	CHF 30.00 par mois
	15'000 – 30'000	CHF 37.50	CHF 75.00
	30'001 – 150'000	CHF 62.50	CHF 125.00
	150'001 – 300'000	CHF 125.00	CHF 250.00
* p. ex. Soundcloud, Facebook, Twitter etc.	300'001 – 1.5 mio.	CHF 250.00	CHF 500.00
	1.5 mio - 3 mio.	CHF 500.00	CHF 1'000.00
	3 – 9 mio.	CHF 1'000.00	CHF 2'000.00
	9 – 15 mio.	CHF 1'500.00	CHF 3'000.00
	Plus de 15 mio.	CHF 2'000.00	CHF 4'000.00

La redevance forfaitaire permet de **mettre à disposition sur tous vos sites ou médias sociaux tous les contenus musicaux protégés par le droit d'auteur**. S'il y a plusieurs sites ou médias sociaux, toutes les visites ou vues/clics sont additionnés pour calculer la redevance conformément aux tabelles ci-dessus. Lorsqu'aucune information n'est fournie au sujet du nombre de visites, respectivement de vues, SUISA peut procéder à une estimation et facturer les redevances correspondantes.

Pour les campagnes de publicité / concours de durée limitée sur Internet, la redevance est de 2.15% du budget de la campagne « online », sous réserve des redevances minimales selon conditions tarifaires « campagnes de publicité / concours online ».

Conditions tarifaires Audio on Demand (AoD)

Offres gratuites*



* les offres financées par la publicité ne sont pas considérées comme gratuites

2. Flux audio non commerciaux

A des fins différentes de celles figurant au chiffre 1

2.1 Enregistrement – reproduction (par enregistrement et par serveur)

Redevance	Redevance pour de la musique Mood
CHF 1.35 / min. (redevance minimale : CHF 32.50)	CHF 4.05 / min. (redevance minimale : CHF 97.50)

La redevance plus élevée pour de la musique Mood comprend outre les droits d'auteur également les droits voisins ainsi que le droit de synchronisation.

2.2 Mise à disposition gratuite de flux audio propres et de tiers par site web (domaine)

a) SITES INTERNET : Selon les visites (nombre moyen de visites sur les sites par mois)

Montants forfaitaires pour tous les flux audio vos sites Internet	Visites	1-9 flux audio	10 flux audio et plus
	Jusqu'à 5'000	CHF 6.00 par mois	CHF 12.50 par mois
	5'001 – 10'000	CHF 15.00	CHF 30.00
	10'001 – 50'000	CHF 25.00	CHF 50.00
	50'001 – 100'000	CHF 50.00	CHF 100.00
	100'001 – 500'000	CHF 100.00	CHF 200.00
	500'001 – 1 mio.	CHF 200.00	CHF 400.00
	1 – 3 mio.	CHF 300.00	CHF 600.00
	3 – 5 mio.	CHF 450.00	CHF 900.00
	Plus de 5 mio.	CHF 600.00	CHF 1'200.00

b) MEDIAS SOCIAUX : Selon les clics (nombre moyen de clics sur des flux audio par mois)

Montants forfaitaires pour tous les flux audio sur vos médias sociaux	Clics *	1-9 flux audio	10 flux audio et plus
	Jusqu'à 15'000	CHF 6.00 par mois	CHF 12.50 par mois
	15'000 – 30'000	CHF 15.00	CHF 30.00
	30'001 – 150'000	CHF 25.00	CHF 50.00
	150'001 – 300'000	CHF 50.00	CHF 100.00
	300'001 – 1.5 mio.	CHF 100.00	CHF 200.00
	1.5 Mio - 3 mio.	CHF 200.00	CHF 400.00
	3 – 9 mio.	CHF 300.00	CHF 600.00
	9 – 15 mio.	CHF 450.00	CHF 900.00
	Plus de 15 mio.	CHF 600.00	CHF 1'200.00

* p. ex. Soundcloud, Facebook, Twitter etc.

3. Téléchargements audio (gratuitement, dans un but commercial et/ou non commercial)

Redevance par œuvre et par téléchargement

- 1 à 2 œuvres CHF 0.11
- 3 à 7 œuvres CHF 0.09
- 8 à 13 œuvres CHF 0.07
- 14 à 19 œuvres CHF 0.065
- 20 œuvres et plus CHF 0.06

La musique Mood ne peut pas être proposée pour le téléchargement.

Conditions tarifaires Audio on Demand (AoD)

Offres gratuites*



** les offres financées par la publicité ne sont pas considérées comme gratuites*

4. Echantillons sonores

30 secondes	Jusqu'à 20 nouveaux échantillons par trimestre au max : Plus de 20 nouveaux échantillons par trimestre :	CHF 50.00 par trimestre CHF 100.00 par trimestre
60 secondes	Jusqu'à 20 nouveaux échantillons par trimestre au max : Plus de 20 nouveaux échantillons par trimestre :	CHF 62.50 par trimestre CHF 162.50 par trimestre
90 secondes	Jusqu'à 20 nouveaux échantillons par trimestre au max : Plus de 20 nouveaux échantillons par trimestre :	CHF 75.00 par trimestre CHF 225.00 par trimestre

Mise à disposition gratuite de flux audio propres ou de tiers

Les clients qui exploitent des pages de réseaux sociaux (chaîne YouTube, Facebook, Google+, Vimeo, Twitter etc.) sont responsables de la déclaration et du paiement des redevances correspondantes.

Si un montant forfaitaire est déjà payé pour la mise à disposition de musique sur Internet, seule l'enregistrement au sens des chiffres 1.1 ou 2.1 doit donner lieu à l'obtention d'une licence. Le forfait pour la mise à disposition vaut également pour les films sur Internet.

Dans l'hypothèse où le client n'est pas en mesure de fournir le nombre de visites et/ou de clics mensuels, SUISA se réserve le droit de procéder à une estimation et de facturer les redevances correspondantes.

Musique provenant de catalogue de Mood

Enregistrement : supplément de 200% pour les droits de synchronisation et les droits voisins.

Montant minimum de facturation par autorisation

CHF 50.00

TVA

Tous les prix s'entendent sans la TVA.

Autres droits

SUISA dispose uniquement des droits d'auteur sur la musique. Tous les autres droits éventuellement touchés, par exemple les droits voisins, doivent être obtenus directement auprès des ayants droits concernés.